MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général **Délégation à l'encadrement supérieur** **78 rue de Varenne** **75349 Paris SP 07** **01 49 55 47 79**	**Note de mobilité** **SG/DES/2023-518** **08/08/2023**

Date de mise en application : 08/08/2023
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 08/09/2023
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacances des postes de DDP du Nord, de DDETSPP adjoint d'Ardèche, de DDT des Yvelynes, DDT du Lot et de DDT adjoint de la Nièvre.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(ETS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DD(ETS)PP

- un poste de directeur départemental interministériel (DDPP du Nord)
Journal officiel du 08/08/2023 (Texte n° 71)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de l'Ardèche)
Journal officiel du 08/08/2023 (Texte n° 72)

En DDT(M)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDT des Yvelines)
Journal officiel du 08/08/2023 (Texte n° 73)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDT du Lot)
Journal officiel du 08/08/2023 (Texte n° 74)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT de la Nièvre)
Journal officiel du 08/08/2023 (Texte n° 75)

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La Déléguée à l'encadrement supérieur

Stéphanie Frugère